



1peso, carmin
tirage initial : 25.000 ex.
perforés pour le S/O : 7.062 ex.



1p20, olive
tirage initial : 5.000ex.
perforés pour le S/O : 70 ex.
inconnu avec perforation « étoile »



1p50, brun-rouge
tirage initial : 10.000 ex
perforés pour le S/O : 5.444 ex.



3 pesos, orange
tirage initial : 5.000 ex.
perforés pour le S/O : 1.322 ex.



4p50, noir
tirage initial : 5.000 ex.
perforés pour le S/O : 1.802 ex.

Le nombre de timbres utilisés perforés pour le S/O est repris d'un état arrêté par les Postes Uruguayennes en date du 8 octobre 1931.

Durant les deux mois qui séparent cette date de la fin (31.XII.1931) de cette pratique, quelques dizaines de timbres ont été perforés : principalement des exemplaires du 60 cts émeraude et du 1p50 brun-rouge ; dans le tout dernier mois (décembre) furent utilisés **les rares exemplaires du 1p20, olive.**

Mai 1931



Oficial y Prensa
09-V-31



Oficial y Prensa
10-V-1931



Oficial y Prensa
-V-1931



Oficial y Prensa
-V-1931

Juin 1931



Oficial y Prensa
10-VI-1931



Oficial y Prensa
11-VI-1931



Oficial y Prensa
12-VI-1931



Oficial y Prensa
29-VI-1931

Juillet 1931



Porte Pago
09-VII-31



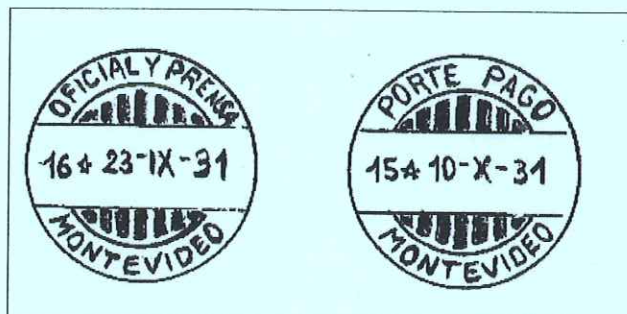
Porte Pago
15-VII-1931



Oficial y Prensa
17-VII-1931



Oficial y Prensa
23-VII-1931



Ce sont là les deux seuls cachets susceptibles d'oblitérer les timbres de Service.

Ils appartiennent au Bureau (de la Recette Principale de Montevideo) « Oficina de Oficial y Prensa » (Bureau du Service Officiel et des Imprimés). Le second signifie « port payé » et tout comme le premier signale qu'une franchise de port a été concédée.

Toute la correspondance de Service, jusqu'en 1931, fut-elle recommandée, est traitée dans ce seul et unique bureau : aucune autre oblitération ne peut apparaître sur les timbres au type Pégase utilisés comme timbres de service.

août 1931



Oficial y Prensa
03-VIII-1931



Oficial y Prensa
04-VIII-1931



Oficial y Prensa
06-VIII-1931



Oficial y Prensa
07-VIII-1931



Porte Pago
09-VIII-1931



Oficial y Prensa
11-VIII-1931



Porte Pago
19-VIII-1931



Oficial y Prensa
30-VIII-1931

septembre 1931



Oficial y Prensa
01-IX-31



Oficial y Prensa
04-IX-1931



Oficial y Prensa
16-IX-1931



Oficial y Prensa
24-IX-1931



Oficial y Prensa
30-IX-1931

Les valeurs de 60 cts, émeraude et 1peso,carmin sont les moins rares des Pégases perforés pour le Service Officiel dans la mesure où, émises en quantité bien trop importantes pour des vols spéciaux, et ne correspondant à aucun autre tarif, il demeurent environ 15.000 ex. de chacune.

octobre 1931



Oficial y Prensa
07-X-1931



Oficial y Prensa
13-X-1931



Oficial y Prensa
14-X-1931



Oficial y Prensa
28-X-1931



Oficial y Prensa
30-X-1931

Novembre 1931



Oficial y Prensa
13-XI-31

Décembre 1931



Oficial y Prensa
08-XII-1931



Porte Pago
09-XII-1931

Année 1931



Oficial y Prensa
26-**-1931



Oficial y Prensa
--1931



Porte Pago
--1931



Rares sont les pièces multiples

Le timbre « officiel » ne matérialisant pas le montant d'un affranchissement mais la nature du pli acheminé : S/O pour l'Etranger. De là l'usage indiscriminé de telle ou telle valeur à seule fin d'identification.



Lettre du Ministère des Affaires Etrangères, de Montevideo pour l'Ambassade d'Uruguay à Bruxelles. Elle est recommandée (R 21218) comme tout le courrier officiel. Acheminée par voie aérienne, le timbre au type Pégase de 60 cts orange matérialise la seule surtaxe aérienne (2^{ème} échelon de poids : 2x4gr=8gr ; selon la mention manuscrite dans le tampon prévu à cet effet, soit 2X30 cts selon le tarif en vigueur de la Compagnie Générale Aéropostale pour l'Europe). Le timbre au type Pégase de 1peso50 brun-rouge perforé de deux étoiles ne constitue ni le montant de la recommandation, ni le port double d'un courrier pour l'Europe.

Les deux timbres sont oblitérés du cachet « OFICIAL y PRENSA » du 15.X.1931 ; l'enveloppe porte au verso le cachet de transit « PARIS GARE DU NORD.AVION » du 26-X-1931.





Deux valeurs peu courantes



Lettre du Ministère des Affaires Etrangères, de Montevideo pour l'Ambassade d'Uruguay à Bruxelles. Elle est recommandée (R 17446) comme la précédente. Egalement acheminée par voie aérienne, le timbre au type Pégase de 60 cts orange matérialise la même surtaxe aérienne. Le timbre au type Pégase de 60 cts vert émeraude perforé de deux étoiles confirme l'absence de lien entre la valeur faciale et le montant du port.

L'enveloppe porte le cachet « S.O. » typique du Ministère des Affaires étrangères. Les deux timbres sont oblitérés du cachet « OFICIAL y PRENSA » du 28.VIII.1931 ; l'enveloppe porte au verso le cachet de transit « PARIS GARE DU NORD.AVION » du 7-IX-1931.



Angle inférieur gauche d'une feuille (5x10) permettant d'apprécier comment, celle-ci étant entièrement pliée en accordéon, l'employé des Postes du Bureau Oficial y Prensa y appliqua deux fois l'emporte-pièce (dans le cas présent au type « trèfle ») perforant les dix rangées d'un coup.

Il est loisible sur le bloc de quatre ci-contre de voir que les couples de perforations sont symétriques: les unes au pied du timbre (rangée supérieure), les autres en-haut du timbre (rangée inférieure).



Lettre de la Direction des Postes, de Montevideo pour Buenos Aires.

Elle est recommandée (R 16571) comme les précédentes. Acheminée par voie de surface (fluviale), elle corrobore le fait que les timbres au type Pégase utilisés perforés se convertissent en timbres de Service et perdent pour ainsi dire leur vocation à affranchir les plis acheminés par voie aérienne. Ils ne constituent pas des Timbres de service aériens.

L'enveloppe porte le cachet dateur du Bureau International 15-VIII-1931 à 4 :30. Le timbre de 24 cts, lie de vin, perforé de deux trèfles est oblitéré du cachet du bureau OFICIAL y PRENSA du même jour à 16 :00. L'enveloppe porte, au verso, le cachet de réception de Buenos Aires du 17-VIII-1931.

FALSIFICATIONS



①



②

③ perforations de fantaisie « étoiles » appliquées a posteriori sur timbre prélevé sur courrier ayant circulé, oblitéré « Exterior » 25-X-1929

④ perforation réalisée avec la pince originale sur timbre prélevé sur courrier ayant circulé, cachet « Exterior ».

⑤ perforation également obtenue à l'aide de la pince « trèfle » authentique sur timbre ayant effectivement circulé, oblitéré « Exterior » XI-1929.



④



⑥



⑧



③



⑤



⑦

Comme l'a bien souligné Philip Silver, cette modeste falsification a pour effet de multiplier la cote de ces timbres par: 20 pour le 8 cts, 40 pour le 30 cts, 20 pour le 60 cts et 10 pour le 90 cts.

Le catalogue de Ferrer Llull (Montevideo, 1936) tout comme le Sanabria de 1936 listent 9 timbres utilisés perforés pour le S/O (auquel nous adjoignons la valeur de 1p20, alors passée inaperçue). Postérieurement à cette date apparurent sur le marché les 4 valeurs complémentaires de la 1^{ère} série de Londres ; à savoir les 8 cts, orange ; 30 cts, brun-jaune ; 60 cts, vert-bleuté et 90 cts, bleu clair. La plupart des catalogues ultérieurs (Sanabria, 1947 et éditions suivantes ; Hormaeche, 1948, ou encore Ciardi, 1992) les retiennent. Nonobstant Hoffmann, Philip Silver (1962), Walter Bose (1969) , Ebbeler ou Capandeguy (1992), avec raison, ne les retiennent pas.

Aucun n'est connu sur lettre ou fragment

① double perforation trèfle grossière sur cachet « clasificadas 1956 »

② perforation authentique appliquée a posteriori sur cachet "Recomendadas". Or, toute la correspondance Officielle étant considérée comme Recommandée (art.14 du règlement de 1915), le cachet Recomendadas ne lui est jamais appliquée jusqu'en 1932.

⑥ Perforations (identiques au n° ⑤) appliquée a posteriori sur timbre prélevé d'un courrier ayant réellement circulé oblitéré « Recomendadas » du 15-IX-1929.

⑦ perforation authentique « trèfles » appliquée a posteriori sur timbre oblitéré en 1929.

⑧ Falsification obtenue à partir d'un timbre ayant circulé, perforé à l'aide de la pince authentique « étoiles », mais sur cachet « Exterior » en date du 29-XII-1929.

Dr



Héctor Payssé Reyes
Delegación del Uruguay-
Conferencia Internacional de
San Francisco

VIA AEREA

E.E.U.U.

le Conf. Int
n'a tenue
l'envelop et le

POR AVIÓN
PAR AVION

ILLMOS SNRS



CAIXA POSTAL No. ~~1111~~

MANAOS

BRASIL.

VIA AEREA - C^{IE} G^{LE} AÉROPOSTALE

COMPANHIA SWIFT DE MONTEVIDEO

SOCIEDAD ANONIMA
CALLE SOLIS NO. 1480
CASILLA DE CORREO 660
MONTEVIDEO

VIA AEREA



MESSRS.

SWIFT ET COMPAGNIE

DOCKS FRIGORIFIQUES DU HAVRE

QUAI JOANNES COUVE

LE HAVRE

(SEINE-INFÉRIEURE)

FRANCE



569